N° 892

14 Septembre 1913

LE SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ

PASSAGE DE RIVIÈRE DANS LA CAVALERIE

CHRONIQUE

La course qui, finalement, a été la plus intéressante de la réunion de dimanche à Chantilly, celle qui a passionné de plus en plus le public et s'est terminée au milieu des applaudissements, c'est le Prix Jouvence, mené comme devraient toujours l'être les épreuves de longue distance. L'allure, déjà régulière et bien soutenue dès le début, s'est accentuée de façon très sensible à la fin du premier tour, où l'on a eu presque la sensation que les chevaux, d'eux-mêmes, « faisaient une arrivée » ; Lynx Eyed, puis Rocorico se trouvaient bientôt à bout de souffle ou de courage et abandonnaient la lutte à un fils de Maximum, Orsonville, et à une fille d'Elf, Samara, qui continuaient, eux, avec un égal entrain. Mais il paraissait bien que le poulain avait des ressources supérieures à celles de la pouliche ; réglée dès le milieu de la ligne droite, Samara tentait cependant un suprême effort à cent cinquante mètres du poteau, et les deux antagonistes finissaient le parcours dans une action encore très suffisamment souple et étendue, qui trahissait la fatigue, mais non l'épuisement. Le fait est d'autant plus remarquable que le terrain était plutôt tirant et même lourd, comme il l'est rarement à Chantilly. Les qualités de résistance des produits d'Elf et de Maximum n'en ont été que mieux démontrées une fois de plus, et l'on a eu ainsi un nouveau motif de regretter la disparition prématurée de deux étalons qui n'ont été sans doute appréciés à leur juste mérite qu'un peu bien tard, si ce n'est même après leur mort.

Le public, il est bon de le répéter, semble avoir pour le spectacle d'épreuves de fond ainsi disputées une prédilection bien marquée et à laquelle on ne saurait trop l'encourager à s'abandonner. Les sociétés, à tous points de vue, à celui de la recette comme à celui du bon encouragement à l'amélioration de la race, seraient bien inspirées en accroissant le nombre et la dotation de ces épreuves, en offrant aux animaux capables d'y figurer honorablement plus d'occasions d'utiliser leurs dons spéciaux et de gagner autant d'argent — ils y ont certes de meilleurs droits ! — que les sprinters époumonnés au bout de 1.400 mètres. Ce serait en même temps le meilleur moyen de pallier le seul inconvénient que peuvent présenter les courses de ce genre, le train insuffisamment soutenu qui en fausse le caractère : le jour où il serait sûr que dans chaque lot il se trouverait au moins un animal ayant intérêt à galoper régulièrement sur la distance officielle et capable de le faire, tout le monde marcherait dès le début, et le public suivrait avec un intérêt toujours croissant la tactique des divers concurrents et les péripéties auxquelles elle donnerait lieu.

Avec les courses de deux ans, bien entendu, le plaisir est d'une autre nature : plus bref, moins raffiné, presque brutal. Pour la plupart d'entre elles, la ligne droite s'impose. Mais sur une ligne droite, il peut y avoir des parcours où l'on voit assez bien, d'autres sur lesquels on voit moins bien, d'autres encore sur lesquels on ne voit pour ainsi dire plus rien du tout. A Chantilly, par exemple, en raison de la déclivité de la piste, les épreuves de 1.200 et de 1.400 mètres ne peuvent se courir qu'en remontant la pente du château vers le chemin de fer ; elles seront donc toujours un peu sacrifiées au point de vue du spectateur qui, placé dans les tribunes, ne verra que le commencement ; placé ailleurs, que la fin de la course. Mais en est-il forcément de même pour les 1.100 mètres ? Y aurait-il impossibilité à disputer les épreuves de ce genre dans le même sens que celles de 1.000 mètres, qui peuvent être très convenablement appréciées dans toute leur étendue du haut des tribunes ? Ne pourrait-on pas gagner un peu de terrain en reculant légèrement la starting gate des 1.000 mètres ? Au besoin, ne pourrait-on abandonner cette distance de 1.100 mètres, qui n'a rien de sacramentel après tout, et la ramener à 1.050 mètres ? Combien plus intéressants encore paraîtraient ainsi le Critérium des Poulains et les deux Triennaux ! On se serait, par exemple, beaucoup mieux rendu compte dimanche des causes de la défaite d'Estrées : l'écurie craignait d'ailleurs à l'avance, pour le fils de Phœnix, le terrain mou, qui a paru en effet le desservir autant que le terrain dur avait sans doute desservi à Deauville La Farina. Quant aux pouliches, il semble que les spectateurs placés près de l'arrivée aient pu juger avec une exactitude suffisante la fin de course entre Mousse de Mer et Monétrie.

Les gagnants des deux épreuves ne sont ni l'un ni l'autre d'un modèle irréprochable, mais la pouliche de Jardy est certes plus plaisante que le poulain de Meautry. Cependant elle avait le flanc un peu creux et semblait n'avoir plus de boyaux, ce qui faisait ressortir la défectuosité de son rein, trop long et un peu cassé. C'est une belle machine à galoper, d'une puissance évidemment formidable pendant quelque temps, mais dont la résistance a encore à être prouvée : sous ce dernier rapport on pourrait avoir plus de confiance — à condition que les canons un peu légers de la fille de Doriclès tiennent bon — en Monétrie, plus compacte et mieux soudée dans sa taille moyenne que son heureuse rivale, mieux faite donc sans doute pour donner un effort un peu prolongé et surtout pour le renouveler. Il n'y aurait rien d'étonnant à voir, l'an prochain, Monétrie, battue encore par Mousse de Mer dans la Poule d'Essai, prendre sa revanche dans le Prix de Diane, ou du moins dans le Prix Vermeille. A noter en sa faveur la supériorité très nette montrée mardi au Tremblay par Highly sur Quaker, qui n'est certes pas le premier venu.

Quant à La Farina, c'est un singulier animal vraiment. Il est heurté, fait à coups de hache, décousu, bref possède les défauts — peut être aussi les qualités — des chevaux de trop grande taille, mais cela dans un gabarit des plus réduits et presque mesquin. Sa croupe tombante et comme tranchée trop tôt rend encore plus sensible la brièveté générale des lignes. D'autre part, il a de très bonnes choses, des membres forts et nets — quoique les aplombs en soient peut-être sujets à critique — et une tête des plus expressives, la véritable tête du cheval de race. Après tout, son grand-père Le Roi Soleil ne paraissait guère mieux fait, même à trois ans, alors qu'on le traitait volontiers de petit foutriquet. Le petit foutriquet n'en a pas moins gagné le Grand Prix — sur Gardefeu ! — le Royal Oak — encore sur Gardefeu ! — Le Cadran, etc., avant de donner Sans-Souci et Prédicateur. Le jeune poulain semble avoir pris à l'aïeul une action légère et coulante, du moins sur le terrain doux, mais son échec de Normandie paraît indiquer chez lui une sensibilité assez inquiétante pour la suite de sa carrière. Il a toujours dominé dimanche Sloughi, grand poulain de conformation régulière, mais de tempérament sans doute lymphatique ; Estrées, complètement battu à mi-parcours, semblait revenir un peu à la fin, à moins que ce ne fût Sloughi qui rétrogradait sur lui.

*
* *

Les Prix de Blaison et de la Masselière, qui auraient constitué le principal attrait du programme de mercredi sans la rentrée un peu imprévue de Brûleur dans un handicap, ont perdu beaucoup de l'importance qu'ils avaient lorsqu'ils étaient disputés à l'arrière-saison. Ils n'ont donné lieu à aucun début à sensation et sont revenus l'un et l'autre à des animaux ayant déjà montré un mérite moyen. Le lot des poulains cependant a paru assez bien composé ; avec le vainqueur Famechon on doit y retenir le second, Oréas (un fils de Cupbearer et d'Œillade, la demi-sœur de Maximum) et le quatrième, Roukouti, qui n'a pas eu, semble-t-il, une course heureuse.

Le gagnant du Grand Prix de 1912, Houli, a succombé assez peu honorablement contre deux trois ans, Bavard III et Cour Suprême, dans le Prix Vermout, mais son successeur de 1913, Brûleur, a fait au contraire, étant données les conditions toutes spéciales où il s'est présenté dans le Prix des Tribunes, fort bonne figure ; il a en somme affirmé de nouveau ses titres au Royal Oak de dimanche, dont le parcours lui conviendra infiniment mieux.

*
* *

On s'attendait assez à voir le Saint-Léger de Doncaster remettre en question le classement primitif des trois ans anglais et irlandais, mais on ne prévoyait certes pas une confusion aussi complète que celle qui résulte de la victoire de Night Hawk, suivi par deux des candidats auxquels on était à peu près d'accord pour refuser l'aptitude à tenir la distance. Il est dommage qu'aucun de nos poulains n'ait pu prendre part à l'épreuve ; il aurait eu certes quelques chances de venger l'échec de Nimbus à Epsom.

INTÉRIM.

La Farina — Sloughi — Estrées — Cornélius Nepos — Alkermès

CHANTILLY, 7 SEPTEMBRE. — LE PRIX LA ROCHETTE (POULAINS) DEVANT LES TRIBUNES

NOS GRAVURES

Nos chevaux de deux ans eurent les honneurs des réunions de la semaine dernière et les épreuves qui leur étaient réservées furent d'utiles enseignements en vue de leur classement.

Les deux triennaux disputés le 7 septembre dernier à Chantilly se terminèrent tous deux par des victoires des plus nettes.

Le Prix La Rochette (pouliches, 1.100 mètres), qui mettait aux prises un lot des plus relevés, parmi lequel on remarquait Mousse de Mer, Juanita, Monétrie, Alerte VI, New Star et Miette, récents vainqueurs, se terminait par une très facile victoire de la pouliche de l'écurie Edmond Blanc, qui se détachait aux tribunes pour l'emporter nettement d'une demi-longueur devant Monétrie, que suivaient Alerte VI et New Star.

Mousse de Mer, dont nous avons déjà donné la photographie,

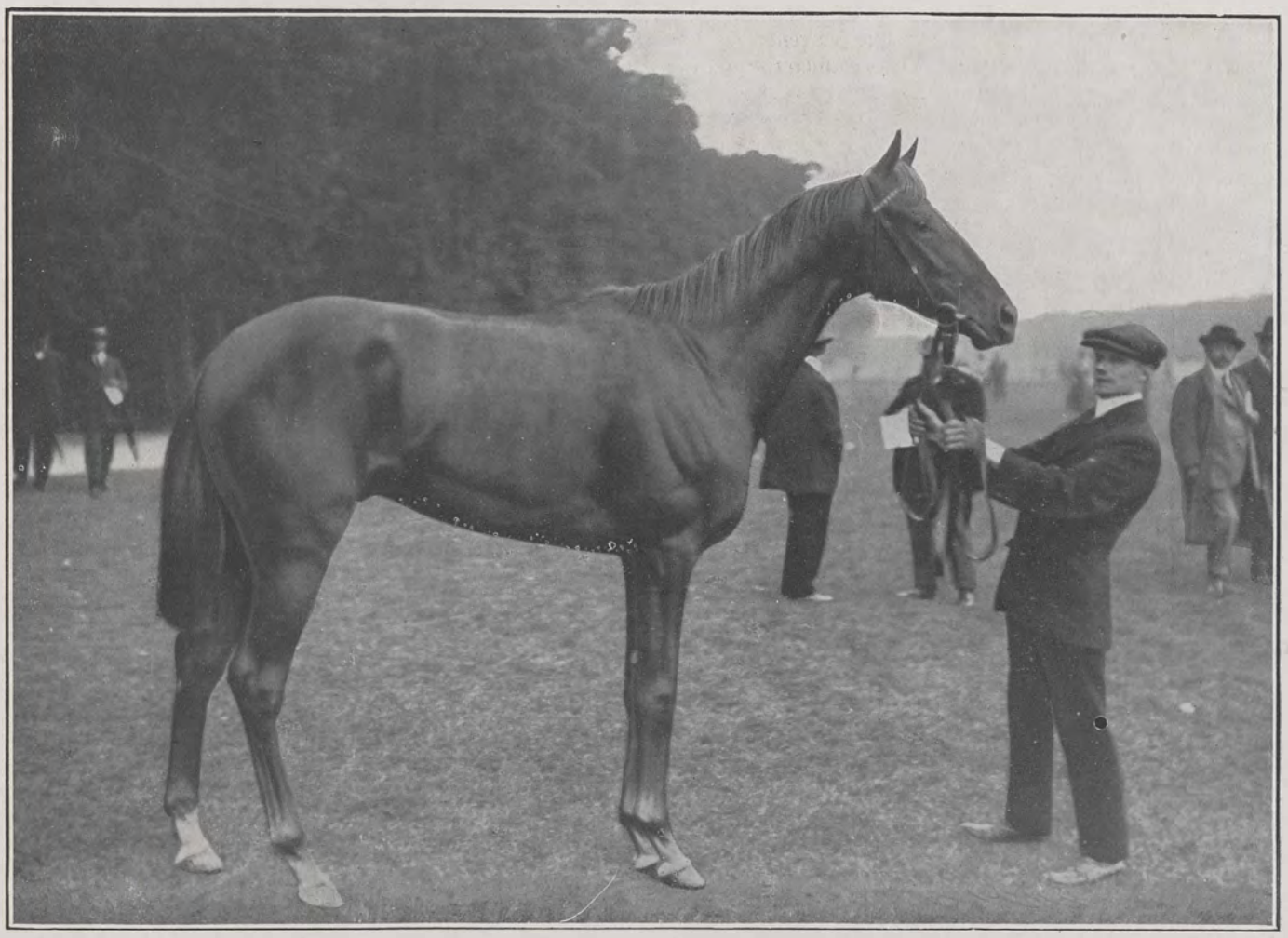

LA FARINA, P^{n} AL., NÉ EN 1911, PAR SANS SOUCI II ET MALATESTA, APP^{t} AU BARON ED. DE ROTHSCHILD, GAGNANT DU PRIX LA ROCHETTE (POULAINS)

Juanita — Monétrie — Mousse de Mer — Alerte VI — Porte Close — New Star

CHANTILLY, 7 SEPTEMBRE. — L'ARRIVÉE DU PRIX LA ROCHETTE (POULICHES)

prend donc place au tout premier rang de notre jeune génération, et il sera intéressant de la voir de nouveau aux prises avec les poulains dans le prochain Critérium de Maisons-Laffitte, où elle est engagée.

MONÉTRIE, seconde du Prix La Rochette, par Doriclès et Matza, s'annonce également comme une pouliche de classe. Seconde du Prix des Genets derrière Doritt, gagnante des Prix Maintenon et La Nonette, sa performance dans le Prix La Rochette devant Juanita, New Star et Alerte VI permet de faire espérer d'honorables performances dans les prochaines épreuves où elle est engagée.

Le PRIX LA ROCHETTE (poulains, 1.100 mètres) se terminait également par la facile victoire de La Farina qui, se réhabilitant de sa défaite dans le Prix Morny à Deauville, l'emportait très plai

MONÉTRIE (J. CHILDS), P^e B., NÉE EN 1911, PAR DORICLÈS ET MATZA APP^t A M. J. PRAT, SECONDE DU PRIX LA ROCHETTE (POULICHES)

samment de 5 longueurs devant Sloughi et Estrées.

LA FARINA, par Sans Souci II et Malatesta, avait débuté, rappelons-le, dans le Prix Sea Sick, où il précédait Le Corsaire et Sloughi ; il participait, par la suite, au Prix Morny à Deauville, où, en mauvaise condition et handicapé par un mauvais départ, il succombait derrière Sardanapale, Forse Que Si et Listman.

La journée des Prix La Rochette avait été précédée à Chantilly d'une réunion au cours de laquelle New Star s'adjugeait le Prix de Sylvie, Quaker le Prix d'Hallate, et BOBINE, élégante pouliche de Delaunay, remportait le Prix de Villiers, première épreuve de 1.400 mètres ouverte à la jeune génération, devant Smart, Dounda et Etiennette.

SLOUGHI, P^n AL., NÉ EN 1911, PAR AJAX ET RECKLESS, APP^t A M. E. BLANC SECOND DU PRIX LA ROCHETTE (POULAINS)

BOBINE, P^e AL., NÉE EN 1911, PAR DELAUNAY ET MISTRESS BOB APP^t A M. O. SMETS, GAGNANTE DU PRIX VILLIERS, A CHANTILLY

M. J.-E. WIDENER, L'ENTRAINEUR TH. WELSH
ET M. H.-B. DURYEA AUX VENTES DE DEAUVILLE

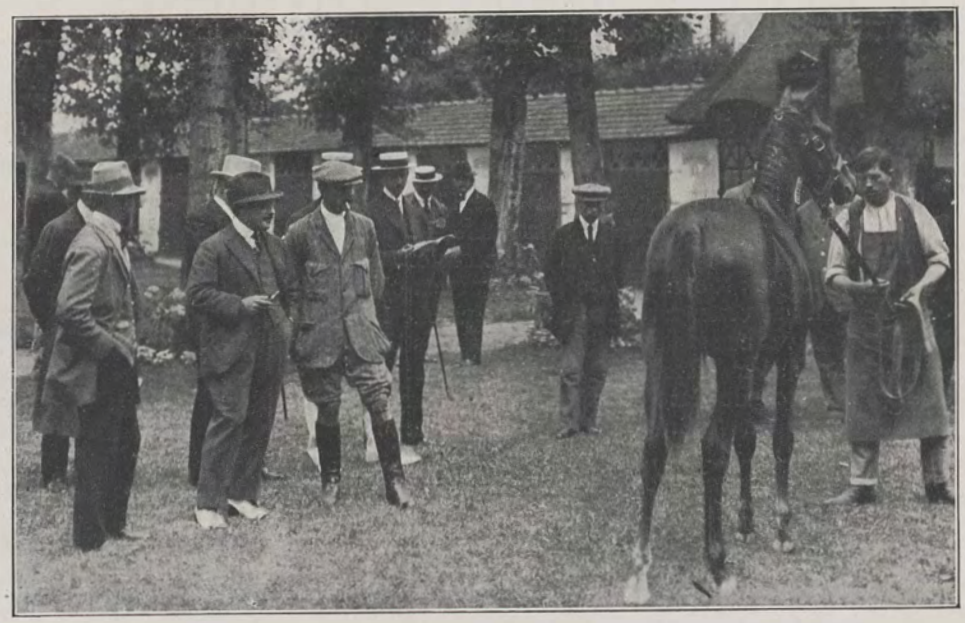

Les Ventes de Yearlings à Deauville en 1913

(Suite)

Nous avons donné, il y a huit jours, l'aspect général du marché deauvillais; nous avons mentionné la réussite de ces ventes et nous avons ajouté : Si des animaux n'ont pas trouvé acquéreur, c'est que leur aspect n'était pas très tentant ou que les prétentions de leurs éleveurs étaient un peu exagérées; je crois même que cette dernière raison est la meilleure, la quantité d'achats à l'amiable le prouve.

Les préférences des acquéreurs ont été aux produits de belle origine, ceux issus d'étalons à la mode et surtout de mères de vainqueur. C'est à noter en passant ; nos éleveurs ayant sélectionné les poulinières, le niveau de celles-ci depuis plusieurs années s'est beaucoup élevé; je peux, du reste, citer des exemples. Le record de la vente a été atteint par une pouliche sœur de Rioumajou. Sur la liste des gros achats, elle est suivie de Xanthus, un frère de Verwood; Desideria, une demi-sœur de Clyde; Xylon, un propre frère d'Ukase II; Congressiste, une sœur de La Choisille; Valencia, une demi-sœur de Valemont; Le Praz, un demi-frère de Lieutel; Vitellius IV, demi-frère de Weber II, etc...

Du côté de l'étalon, les plus recherchés ont été les produits de Grey Plume, Rabelais, Maximum et Phœnix. Des jeunes reproducteurs ont connu la vogue immédiatement, tels Chulo, Oversight, Querido.

*
* *

Avant de passer en revue quelques yearlings, je signalerai les principaux acquéreurs, MM. Sanford, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler; Olry-Rœderer, qui reste toujours gros acheteur; Widener, le propriétaire américain qui avait payé Mont d'Or cent mille francs l'an dernier; Jean Prat qui, en excellent sportsman, ne se décourage pas, malgré des acquisitions peu rémunératrices; le baron Gourgaud, Deutsch de la Meurthe qui, n'ayant pas de haras, ont cependant une écurie de courses importante, composée d'éléments divers; San Miguel, Villatte, propriétaires étrangers ayant adopté notre turf; le baron Maurice de Rothschild, au compte duquel doivent s'ajouter les achats faits par son entraîneur d'Ockuysen, puisque celui-ci les lui a cédés; Edmond Blanc, qui se laisse toujours tenter par des animaux de grande origine; puis des jeunes propriétaires : prince Jean de Broglie et Martinez de Hoz, de

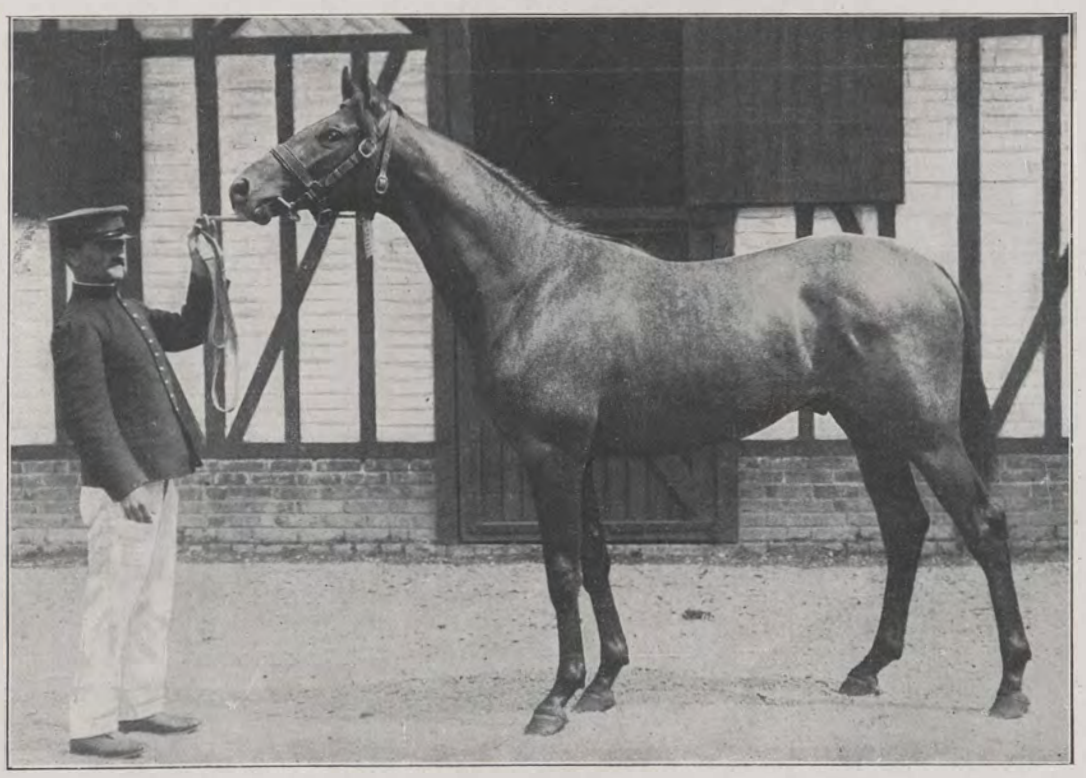

XYLON, POULAIN B. B., PAR GREY PLUME ET LADY MARIE
PROVENANT DU HARAS DE CHEFFREVILLE, ACHETÉ 55.000 FRANCS PAR M. J.-E. WIDENER

Paula Machado qui, par des achats très judicieux, ont fait acte de vieux sportsmen.

***

Passons maintenant en revue les yearlings qui ont atteint les plus fortes enchères.

Cette année, c'est une pouliche qui détient le record : Red Cross, une pouliche baie par Macdonald II et Reine de Naples, demi-sœur, comme j'ai eu l'occasion de le dire, du cheval gris Rioumajou qui, en plat et en obstacles, s'est fait une certaine réputation. La pouliche est de bonne taille, avec une belle longueur; je n'ai pas besoin de m'étendre sur ses ascendants. Macdonald II, après avoir pris la seconde place dans le Prix du Jockey-Club et la troisième dans le Grand Prix de Paris, a remporté le Prix Royal Oak et le Prix du Conseil Municipal. Il a produit quelques cracks, tels As d'Atout, vainqueur du Grand Prix de Paris ; Moïa, gagnante cette année du Prix de Diane, en général des animaux d'aspect plaisant. Sa mère, Reine de Naples, est d'excellente origine : fille de Flying Fox et de Roxelane, la mère de Roi Hérode, qui a produit The Tetrach, le crack de deux ans en Angleterre. Comme le but de son acquéreur, M. Sanford, est d'en faire une poulinière, il ne

VLADISLAS, POULAIN ALEZAN, PAR GOUVERNANT ET VIRANKA
PROVENANT DU HARAS DES MARETTES
ACHETÉ 49.000 FRANCS PAR M. LE BARON GOURGAUD

INDISCRET, POULAIN BAI, PAR MAXIMUM ET ESCARPOLETTE
PROVENANT DU HARAS DE PÉPINVAST
ACHETÉ 44.000 FRANCS PAR M. J.-E. WIDENER

pouvait trouver une alliance de meilleurs sangs avec un bel in-breeding sur Galliard. La jeune pouliche retourne assez à son origine paternelle, tandis que Rioumajou était un Hébron. Adjugée 64.500 francs à l'entraîneur Burch, agissant au nom de son patron, M. Sanford, elle a été naturellement l'objet de convoitises. M. Henriquet l'a poussée jusqu'à 51.000 francs ; puis les enchères ont été un match entre l'éleveur russe M. Mantascheff et M. John Sanford.

Xanthus, qui n'a été payé que 1.500 francs de moins, était un des cracks des ventes de Deauville; c'est un fort cheval, auquel on pourrait reprocher de rappeler un peu le demi-sang en s'éloignant du pur. Il est d'aspect imposant, peut-être la direction d'un membre antérieur n'est-elle pas absolument régulière. Propre frère de Verwood, il n'offre pas bien de grands points de ressemblance ; il serait plutôt dans le type paternel : Grey Plume fait des poulains très forts, très membrés, un peu viandeux. Adjugé à M. Jean Prat, il a été convoité, je crois, par M. Veil-Picard.

Desideria, payée 60.000 francs par M. Edmond Blanc. Demi-sœur, comme je l'ai déjà rappelé, de Clyde, c'est ce qu'on peut appeler un « grand numéro » ; elle a pour elle la naissance et l'apparence. C'est une jument à grande découpure qui peut donner des espérances aussi bien pour les courses que pour le haras. Je n'ai pas besoin de vanter ni la mère de Clyde, ni le père de Coupesarte et d'Oukoïda ; comme ligne, elle rappelle assez son aînée avec laquelle elle a de grands liens de parenté, Childwick et Doriclès descendant de Saint Simon.

Xylon, qui a été adjugé 55.000 francs à M. Widener, provient, comme Xanthus, de l'élevage du regretté comte de Berteux. Issu de Grey Plume et de Lady Marie, c'est un joli cheval dans le type paternel ; peut-être moins lourd, il est plus élégant que son frère Ukase II. Sa mère, une poulinière anglaise, petite-fille d'Isomony, est de bonne souche. Mon Droit, en effet, a donné Dieudonné, un bon gagnant de l'autre côté de la Manche.

Vladislas, par Gouvernant et Viranka, provient d'un jeune élevage, le haras des Marettes, fondé récemment par M. René Palyart ; l'an dernier, pour la première fois, cet éleveur avait envoyé ses yearlings au grand

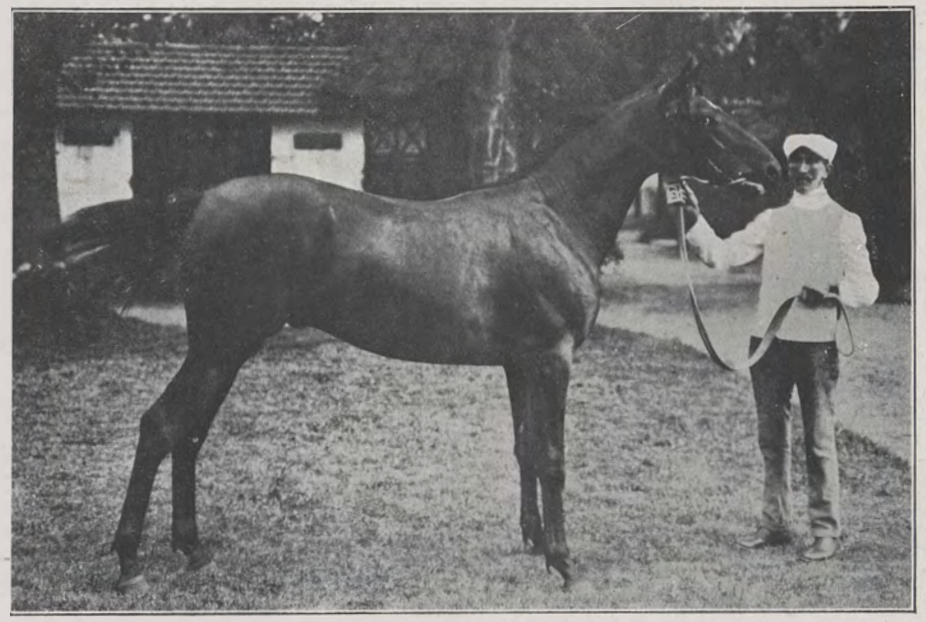

INTEMPÉRANT, POULAIN BAI, PAR MAXIMUM ET DEMI GOMME, PROVENANT DU HARAS
DE PÉPINVAST, ACHETÉ 35.200 FRANCS PAR M. LE BARON GOURGAUD

CHAMP D'AZUR, POULAIN ALEZAN, PAR OVERSIGHT ET CHAMP D'OR
PROVENANT DU HARAS DE REUX
ACHETÉ 35.000 FRANCS PAR M. OLRY-ROEDERER

marché deauvillais, et ceux-ci, issus de juments choisies et bien élevés, avaient été remarqués. Ce grand poulain, qui a été acheté 49.000 fr. par le baron Gourgaud, rappelle beaucoup son père Gouvernant, dont il a non seulement la structure, mais aussi le geste. Espérons qu'il en aura la qualité. Sa mère est une fille de Melton, issue elle-même de Flying Fox ; il est donc in-bred sur l'excellent étalon de Jardy. Comme aspect, il est très harmonieux.

Nous entrons maintenant dans la nomenclature des poulains payés moins de 50.000 francs.

Indiscret, par Maximum et Escarpolette, est le portrait frappant du père : c'est lui certainement, de tous les Maximum présentés cette année par Mme la comtesse Le Marois, qui rappelle le plus le fils de Chalet. J'ai eu déjà l'occasion de dire que cet étalon était très en faveur. Les succès d'Opott, de Père Marquette, d'Amadou, d'Ultimatum, de Vermet et d'Odilon sont évidemment une excellente réclame. Aussi Indiscret a-t-il été le point de mire de nombreux propriétaires, notamment du baron Gourgaud qui, à la fin, restait seul en présence avec M. Widener.

Congressiste, par Phœnix et Cypriote, est de petite taille mais très plaisante. Bien et nette de partout, près de terre, avec de la coupure, une démarche très libre, elle peut donner beaucoup d'espérances. Il ne faut pas oublier que sa mère a déjà donné La Choisille et qu'elle est propre sœur de Tagale, qui a donné cette année la gagnante des Deux Mille Guinées et du Derby d'Epsom. Elle a une origine maternelle excellente et on retrouve dans son pedigree des gagnantes des Oaks. Comme type, elle retournerait à Phœnix, qui est également le père de Wagram II.

Henley, demi-frère de bons chevaux d'obstacles tels que Duc du Maine et Stradivarius, est bien dans le type de son père Rabelais qui fait des poulains élégants, marquant de l'espèce, mais péchant un peu par les jarrets. Cela ne les empêche pas de montrer une très grande gracilité, témoin Verdun. En cinq ans les produits de Rabelais ont gagné près de 2 millions 600.000 francs. Le baron Maurice de Rothschild et M. Martinez de Hoz ont disputé à M. Widener un joli poulain dont la mère remonte à la famille de Gretna Green, Ossian, Saraband, Saint-Armel.

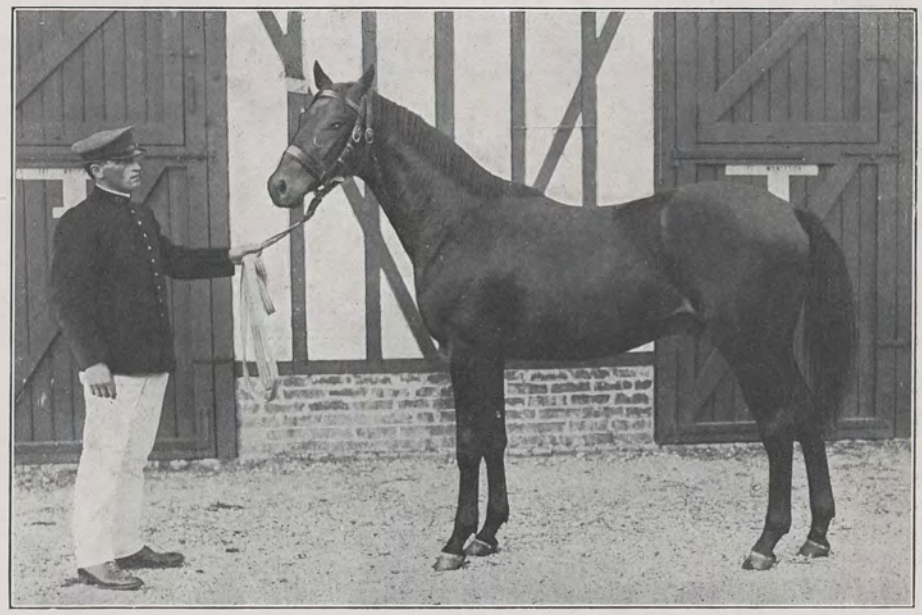

LE PRAZ, POULAIN BAI BRUN, PAR GORGOS ET LUCETTA
PROVENANT DU HARAS DU PERRAY
ACHETÉ 31.000 FRANCS PAR M. SAN MIGUEL

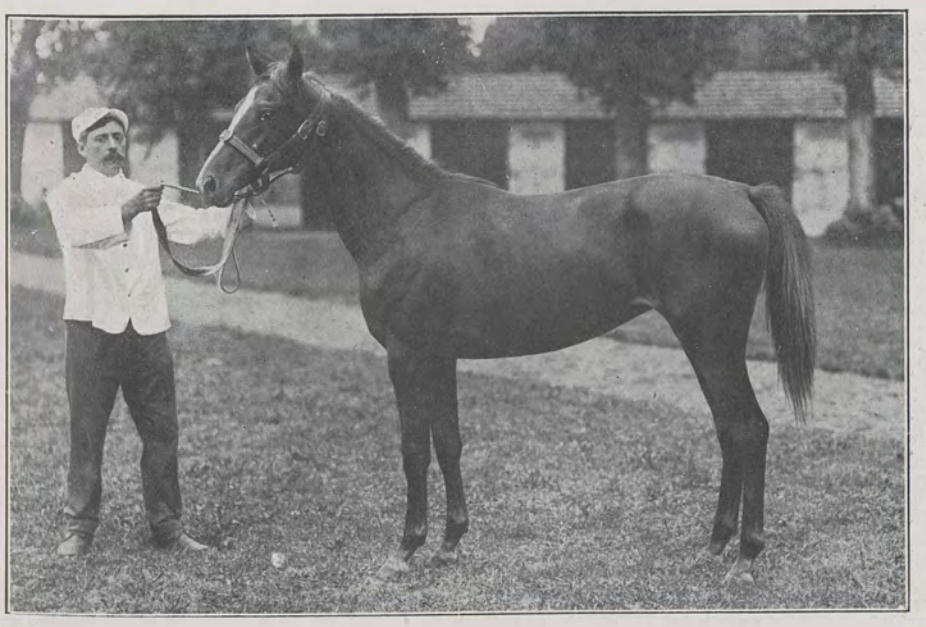

SPUMANTE, POULICHE ALEZANE, PAR POLYMÉLUS ET SPA III, PROVENANT DU HARAS
DE SAINT-LUCIEN, ACHETÉE 30.100 FRANCS PAR M. J. SANFORD

Intempérant est dans le type des grands Maximum, et de ce fait est moins Maximum que ses frères. C'est un poulain complet, régulier comme silhouette, possédant d'excellents membres. Sa mère remonte à Barcaldine et à Rosicrucian.

Champ d'Azur bon cheval de course, très bien membré, bien fait pour supporter les fatigues de l'entraînement. Son père Oversight a gagné une somme coquette en course, dans les 600.000 francs, si je ne me trompe, dont le prix Lupin et le prix La Rochette. Sa mère, de son côté, a fait preuve d'une réelle qualité, elle compte du reste dans sa famille Siffleuse, une gagnante des Mille Guinées.

(A suivre)

RAYMOND ISABEL

Concours Hippiques de Normandie et de Bretagne

(*Suite et fin*)

Concours Hippique d'Argentan

Il est vraiment encourageant, à une époque où la locomotion mécanique semble devoir faire prime, de trouver des gens à l'initiative hardie, ayant le goût du cheval, se porter en avant pour favoriser et développer l'élevage.

Il convient donc de féliciter les organisateurs du Concours Hippique d'Argentan qui vient de se fonder et dont la première réunion a eu lieu le 26 juillet. Disons tout d'abord que le succès a largement récompensé les efforts ; le temps était superbe, une assistance élégante et nombreuse assistait à ces débuts et les engagements recueillis comptaient bon nombre de sujets d'élite.

Les dirigeants de ce Concours avaient fort judicieusement élaboré leur programme, visant à la prospérité de l'élevage et non à la recette. C'est ainsi qu'ils se sont attachés à grouper, dans les classes, l'élevage de la région, et que dans les prix d'obstacles, ouverts à tous les chevaux, ils avaient créé 5 primes de majoration pour chevaux français, innovation fort heureuse qu'il serait à souhaiter de voir adopter par toutes les Sociétés Hippiques.

Les Prix de classes étaient pour chevaux de 4 à 6 ans, nés et élevés dans le premier arrondissement d'Inspection des Haras, présentés montés. Les épreuves d'obstacles étaient au nombre de deux, dont l'une réservée aux jeunes gens de moins de 21 ans.

Les épreuves de classes, proprement dites, étaient précédées d'une épreuve d'aptitude, obligatoire et éliminatoire, à laquelle tous les chevaux, sauf un, ont satisfait, et qui comportait 800 mètres, à un galop franc et soutenu, et 4 obstacles peu sévères. Le cavalier devait mettre pied à terre et remonter sans aide, afin de montrer le degré de dressage de son cheval. Parmi les chevaux qui y ont été les plus remarqués, citons : Jockey, Jacinthe et Historique, à M. Godefroy, Jactance, à M. Bonnefont, Isolée, au comte Le Gonidec, etc.

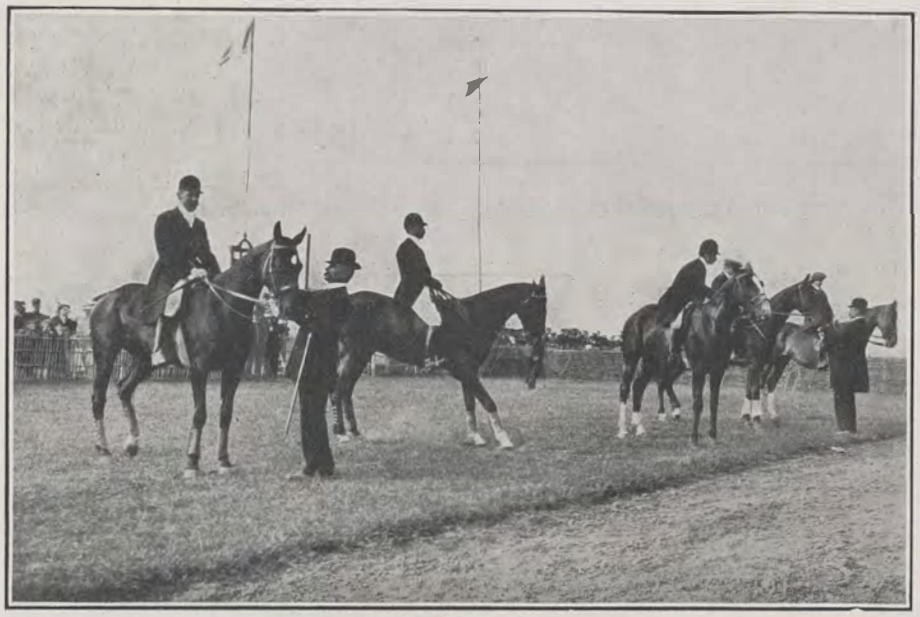

LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DANS LE PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL, A ARGENTAN
DE GAUCHE A DROITE : CAPUCINE, RONCEVAUX, IRIS, INTACT ET PASCALINE

Cette épreuve, qui est facultative dans les Concours de la Société Hippique Française et à celui du Cheval de guerre, a lieu après les présentations de classes. Cette disposition nous semble plus équitable, car on ne risque pas d'éliminer un animal qui peut avoir de réelles qualités. Le hack, qui est un cheval de promenade, ne doit pas avoir essentiellement les mêmes qualités que le hunter ; il n'est pas obligatoire qu'il saute un obstacle. Il doit, par contre, être bien mis, équilibré et souple dans ses allures, il doit être en un mot un cheval de promenade agréable. Mais le hunter, ayant plus de qualités, pouvant rendre plus de services, mérite davantage. C'est alors que doivent entrer en ligne les épreuves facultatives qui permettront de récompenser les chevaux au prorata de leurs aptitudes et de leur qualité.

RONCEVAUX (M. DE BUSNEL) AU SAUT DE LA BANQUETTE
DANS LE PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL, A ARGENTAN

UNE FAUTE D'IRIS AU DEUXIÈME PASSAGE DE ROUTE
DANS LE PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL, A ARGENTAN

Prix de classes (Poids lourds). — 1re prime, Solide par Rouges Terres, à M. Godefroy ; 2e, Jockey par Irkoursk, à M. Godefroy ; 3e, Historique par Vernet, à M. Godefroy.

(Poids moyens). — 1re prime, J'arrive par Ali, à M. Godefroy ; 2e, Jouvence par Radziwill, au même ; 3e, Jactance par Gournay, à M. Bonnefont.

Les obstacles, tous d'aspect rigoureusement naturel, tels une rivière à bords francs, un passage de route formé d'un bull-finch, suivi d'un fossé de 2 mètres, et d'une banquette de 1 m. 70 que précédait un fossé de 1 m. 80, étaient disposés sur une piste spacieuse et bien préparée. Le Prix des Débutants voyait se classer *ex-æquo* M. Chedeville, montant Blida, et M. H. Godefroy, avec Jacinthe. Dans le Prix du Conseil Municipal, Capucine V, à M. Bonnefont, l'emportait sur Roncevaux, monté par M. de Busnel ; Iris, à M. de Vazehles, troisième devant Intact, au vicomte de Jacquelot de Boisrouvray.

DERVICH PACHA, MONTÉ PAR LE LIEUTENANT DONNIO, SAUTANT LE DOLMEN, AU CONCOURS DE DINARD

Concours Hippique de Dinard

Le Concours Hippique de Dinard a eu lieu du 27 au 31 juillet. Cette date, choisie en raison de la saison qui s'ouvre au début d'août, quelques jours avant les courses, est un peu tôt par rapport au public, et un peu tard pour les chevaux d'élevage. Beaucoup d'écuries de concours sont dégarnies à cette époque, et les concours de majorations ayant eu lieu, tout au moins en Bretagne, bien peu d'éleveurs répondent à l'appel qui leur est fait. Une solution juste est, évidemment, très difficile à trouver pour concilier tous les intérêts, et si on peut faire un concours avec peu de chevaux, il est impossible de le faire tenir sans argent.

Le programme, qui comprenait cinq journées, comportait des Prix de classes, selle et attelage, des épreuves d'obstacles et deux cross-country, l'un pour officiers et gentlemen, l'autre pour sous-officiers.

JACOB, B., 4 ANS, 1 M. 60, PAR MILLIMÈTRE, P. S., A M. MOREAU
1er PRIX DES POIDS LOURDS, A DINARD

ÉGLANTINE, MONTÉE PAR LE CAPITAINE THOMAS, DANS LE PARCOURS DE LA GYMKHANA, A DINARD

Les Prix de classes avaient réuni 20 engagements, répartis de la façon suivante : 9 dans les classes d'attelage ; 2 dans les prix de selle (poids moyens) ; le reste dans les poids lourds. Le Prix du Gouvernement de la République, pour chevaux de 3 à 5 ans, nés en Bretagne, présentés montés, était disputé par des chevaux engagés dans les classes de selle.

L'ensemble était peu satisfaisant, hormis cinq ou six chevaux : Diabolo, à M. Le Chartier, 1er prix des chevaux attelés de 3 ans, qui pourtant manque un peu de puissance dans son arrière-main ; Casse-Partout, alezan de 5 ans, par Kempton, n.-a., à M. Moreau, 1er prix des 4 et 5 ans, cheval très brillant, avec du train, et Gitane, au même, 2e prix, déjà plusieurs fois primée en Bretagne, jument très coquette et très prête.

Dans les classes de selle, Kara, à M. Moreau, 1er prix des poids moyens, 3 ans, 1 m. 60 environ, par Zambo, pur sang croyons-nous — car il n'existait pas de catalogue, et il n'est pas possible d'affirmer l'authenticité des origines — cheval bien fait et marchant bien ; Jacob, bai, 4 ans, 1 m. 60, par Millimètre, pur sang, au même, 1er prix des poids lourds, très joli cheval, avec des points de force superbes, parfaitement orienté de partout, remarquable dans ses actions, très équilibré et plein de qualité ; ce cheval est destiné à un brillant avenir entre les mains du capitaine G. de Salins, directeur de l'Ecole de dressage de la Saulzinière, à Nantes, à qui il a été confié pour sa carrière de concours ; Jack, bai, 4 ans, par Millimètre, à M. Moreau, 2e prix, déjà primé à Paris et à Saumur ; Egyptienne, à M. Jacques Pers, 3e prix, bonne jument avec du type, déjà connue des lecteurs du *Sport Universel*, et Lady, à M. Gaude, qui semble avoir été jugée un peu sévèrement.

Un fait, auquel nous ne connaissons pas de précédent, nous semble devoir être signalé : un cheval entier, Josué, noir, 4 ans, par Dick Bonital, demi-sang, a été présenté dans les classes et a obtenu un troisième prix d'attelage.

Nous croyons savoir que la Société Hippique de

ROSE D'OR, GAGNANTE DE LA COUPE DE DINARD
AU BARON DE LADOUCETTE, SAUTANT LE MUR SUR UN TALUS

ASSAILLANTE, GAGNANTE DU PRIX DE SAINT-ÉNOGAT
FRANCHISSANT LE VOLPOOM, MONTÉE PAR LE LIEUTENANT DE CLERVILLE

Dinard est désireuse d'apporter quelques modifications à son programme l'an prochain. C'est ainsi qu'elle se proposerait de supprimer les classes d'attelage et que son ambition serait de faire de Dinard le « Saumur de la Côte d'Emeraude ». Idée fort louable, il est vrai, mais Dinard qui, de par sa situation géographique, est une cité bretonne, qui est régie par un Haras national breton, qui touche des subventions de Bretagne, devrait avoir à honneur de favoriser l'élevage de son pays. Or, actuellement encore, on y fait, et avantageusement, beaucoup de chevaux d'attelage.

Les épreuves d'obstacles civiles et militaires avaient réuni quelques bons chevaux. La brigade de cavalerie de Dinan s'y était fait fortement représenter. N'est-ce pas aussi un peu son concours ?

Une épreuve peu sportive est celle de la Gymkhana d'officiers. Ce peut être un divertissement pour le public, mais une exhibition de ce genre serait plus à sa place dans une fête de régiment qu'à l'Hippique. Les obstacles assez sautants ne donnaient pas dans la réalité ce qu'ils annonçaient par leur profil au programme. A signaler, comme obstacle exagéré, dans les Prix couplés, la triple barre à 1 m. 20. Plusieurs chutes s'y sont produites.

Le Prix d'aptitude était un succès pour l'écurie Gaude, qui y a pris les trois premières places avec Lady, Lorientaise et Poltron.

Jarnac, à M. de la Blanchardière, concourait seul dans le Prix des Débutants. Gay Boy, au comte de Salins et M. D. Cossé, monté par M. Thomas, remportait le Prix des Dames devant Amoureux, à M. de Clerville; le Prix de la Vénerie était un véritable succès pour M. de Clerville, qui s'adjugeait les trois premières places avec Amoureux, Galopin et Fat; la Coupe de Dinard revenait à Rêve d'Or, au baron Ladoucette, devant Gay Boy et Amoureux; dans le Parcours de chasse, Drontheim, à M. Fougère, se classait premier de Béatrix, monté par M. de Royer.

M. le lieutenant de Clerville prenait les deux premières places dans le Prix de Saint-Enogat avec Assaillante et Galba, tandis que M. le lieutenant Josset avait le même succès dans le Prix de Saint-Lunaire avec Trotteur et Arthur. Danoise, à M. le lieutenant Rollin, se classait première devant Assaillante, à M. le capitaine Poivrel, dans la Gymkhana, tous deux montés par M. le lieutenant de Clerville; Eglantine, au capitaine Thomas, troisième. Le Prix couplé revenait à Gargoussière, à M. le capitaine Altmayer, montée par le sous-lieutenant Paulin, et Danoise, à M. le lieutenant Rollin, montée par M. le lieutenant de Clerville. Dans la Coupe militaire, Galba, à M. le lieutenant de Clerville, prenait le meilleur sur Trotteur, monté par M. le lieutenant Josset.

A. LE COMTE.

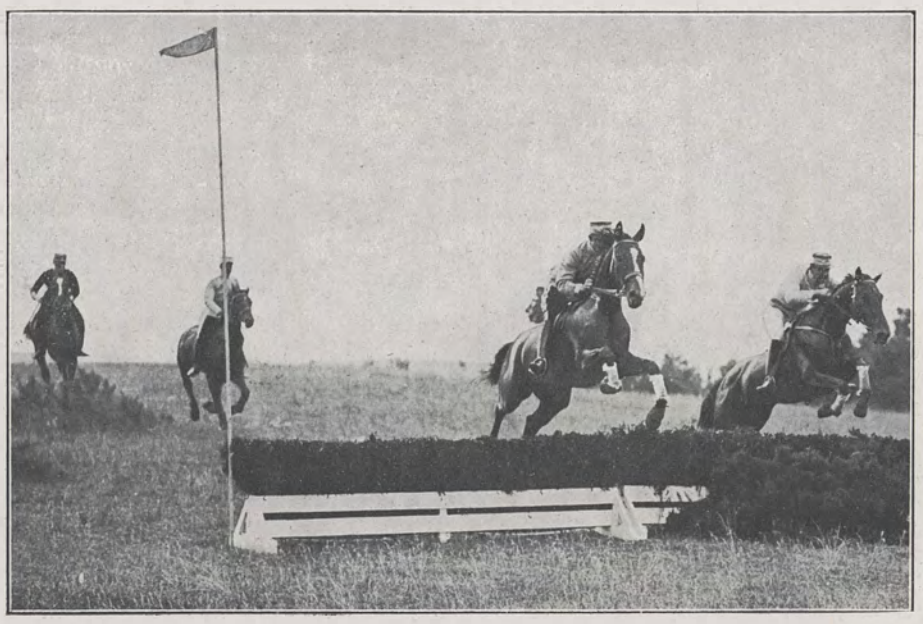

LE SAUT DE LA DERNIÈRE HAIE DURANT UN CROSS-COUNTRY, A DINARD

Les passages de rivière dans la Cavalerie

Depuis 1907, les régiments de cavalerie sont dotés d'un matériel de pont système Veyry, dû à l'ingéniosité d'un officier d'administration.

Ce matériel est destiné à permettre le passage des cours d'eau par les hommes, les chevaux et les voitures au moyen de passerelles ou portières, les chevaux passant à la nage ou exceptionnellement sur le tablier du pont.

Les passerelles peuvent être simples, triples ou quadruples, suivant la largeur des cours d'eau.

Le pont se compose de poutrelles associées entre elles successivement ou bien accotées, sur lesquelles s'adapte un tablier de plateaux en bois de sapin. Des bateaux, d'une construction spéciale, servent de supports et sont répartis à intervalles égaux sous le tablier.

La largeur des cours d'eau de plus de 20 mètres ne permet pas l'usage de la passerelle, mais exige l'emploi de la portière. Celle-ci n'est autre qu'une passerelle quadruple. Très pratique, elle est aménagée en véritable bac à treuil. Elle supporte aisément une quarantaine d'hommes avec leurs « bardas ». Sa souplesse lui fait même porter les véhicules.

Le pont, démonté en ses diverses parties, est disposé pour le transport sur un haquet spécial traîné par quatre chevaux.

Fi donc du radeau de fortune fait de tonneaux vides et de planches mal équarries. Nous sommes lotis d'un joujou d'art. A nous d'être les artistes.

Ceux d'entre nous qui le sommes se sont ingéniés à trouver un moyen plus pratique encore en donnant à leurs recherches la solution élégante de la simplicité et de la rusticité. La question se résume dans la confection rapide d'un flotteur. Celui-ci ménagera les forces du nageur qui en fera son guide et son appui, ou bien suppléera à l'ignorance du cavalier si celui-ci lui réclame une aide plus complète.

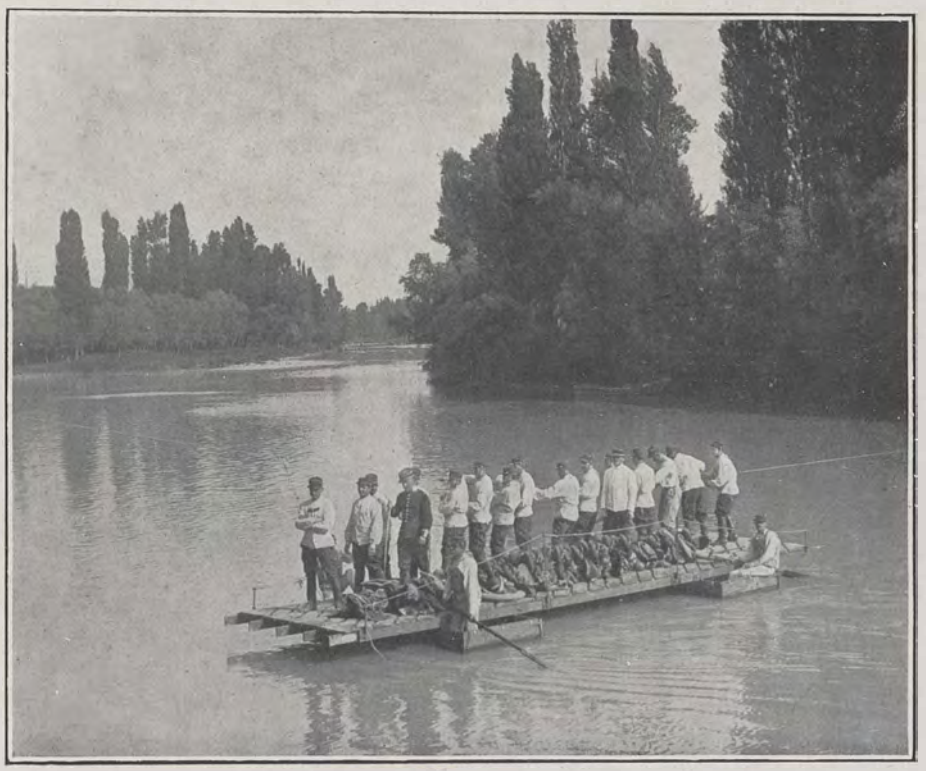

LE PONT VEYRY EN USAGE DEPUIS 1907 DANS NOS RÉGIMENTS DE CAVALERIE POUR LES PASSAGES DE RIVIÈRE

Le flotteur le plus élémentaire est le sac cachou, le sac à distribution bourré de paille, ou, ce qui est plus classique, des effets du cavalier ; il sera utilisé soit isolément, coiffé de la selle et flanqué des armes, soit uni à son voisin avec lequel il formera radeau. Le premier mode est plus pittoresque, mais il exige des qualités réelles d'adresse ; le second, plus prosaïque, ne réclame aucune spécialité.

Parmi les nombreux inventeurs et leurs appareils ingénieux, l'un mérite, plus que d'autres, semble-t-il, une mention spéciale : nous voulons parler de l'enveloppe due aux recherches du commandant Habert.

Le sac a une forme générale prismatique, terminée en cône à chacune de ses extrémités. Il est en forte toile imperméable. Le pourtour est garni d'anneaux facilitant l'assemblage de plusieurs sacs. Ainsi l'on obtient un radeau excessivement pratique, à la fois rustique et d'un emploi à la portée de tous.

Dix hommes avec leurs paquetages peuvent aisément prendre place sur un sac sans le moindre danger. Un système de va-et-vient permet d'accélérer le passage.

La superficie du radeau peut être entièrement couverte par les passagers, qui se tiennent accroupis, les selles rangées en file par le milieu.

Le poids d'un sac Habert vide est légèrement inférieur à 10 kilos, ce qui lui donne un avantage appréciable. Il serait à souhaiter que chaque escadron eût deux sacs dans ses fourgons.

Dans toutes ces sortes de passage,

LE 17e DRAGONS FRANCHIT UN BRAS DU RHONE PRÈS DE VIENNE

les chevaux gagnent à la nage la rive opposée, conduits par un maître d'école, halé, au besoin avec une corde. Les camarades suivent en goum ; le troupeau barbote et s'ébroue. Parfois l'un des animaux tente une pleine eau, dont il s'échappe précipitamment s'il boit un coup. D'autres font l'école buissonnière et se promènent en amont ou en aval, instinct de l'indépendance que le manque d'habitude ramène au sentiment de la réalité. Car si les chevaux, comme la plupart des animaux, savent nager d'eux-mêmes, il n'est pas moins utile de développer chez eux cette faculté. L'entraînement des chevaux à la nage est excellent pour les courses. Il aug mente le souffle en respectant les membres.

Il est bon aussi que nos cavaliers puissent nager, sinon comme des professionnels, du moins honorablement. Le mieux est, pour le cavalier bon nageur, de se lancer à l'eau avec sa monture, et dès que celle-ci perd pied, de nager à ses côtés pour remonter sur son dos avant d'atteindre la rive opposée. Là encore, il faut l'habitude.

LE SAC-RADEAU HABERT, EXPÉRIMENTÉ AVEC SUCCÈS PAR LE 17e DRAGONS

Au reste, l'usage des unités de pont léger sera précaire pour la cavalerie, qui préférera souvent faire un détour de plusieurs kilomètres à la nécessité d'établir une passerelle. Cependant, on prévoit parfaitement de petites patrouilles lancées en avant quérir un renseignement par la ruse, des reconnaissances d'officier voulant à tout prix orienter le « chef ». Tous ces gens, mis brusquement face à face avec la difficulté de passage d'un cours d'eau, seront fiers de gagner l'autre bord afin de poursuivre leur tâche.

Là encore, le goût du sport interviendra : école de hardiesse, d'audace, de bravoure, comme école de jugement et de sang-froid. Honneur là aussi à ses adeptes. En les cultivant, ils travaillent pour la France, plus grande et plus belle.

UN DRAGON.

CHASSE

L'ARRÊT A PATRON

On a beaucoup parlé de l'arrêt à patron, ces temps derniers, dans les milieux canins.

Vous savez ce que c'est que l'arrêt à patron ? Si non, vous ne pouvez pas l'ignorer plus longtemps. C'est, lorsque deux chiens chassent ensemble, l'obligation pour l'un d'eux de cesser sa quête et de conserver l'immobilité lorsque son camarade est à l'arrêt. En d'autres termes, le patron est une finesse de dressage qui rend plus aisée l'utilisation des chiens dans la chasse en couple. Et c'est très simple à comprendre. La chasse à l'anglaise, ou chasse en couple, permet au sportsman de faire battre beaucoup plus rapidement et beaucoup plus sûrement le terrain sur lequel il recherche le gibier ; les deux chiens croisant leur quête exécutent une série de doubles lacets qui les obligent à une exploration complète. L'homme marche suivant la direction qu'il s'est fixée dans le vent ; il n'a pas besoin de s'en écarter, il lui suffira d'obliquer à droite ou à gauche pour aller servir l'arrêt quand il aura lieu. Ce dernier se produit : l'un des chiens ayant perçu une émanation a rapproché le gibier et pris la pose caractéristique. A ce moment, toute l'attention du chasseur doit être concentrée sur l'animal qui vient de lui donner une indication. Jusque-là il a pu, par ses gestes et par ses ordres, diriger le travail de ses deux chiens, les empêcher de s'écarter, les ramener dans la bonne direction, accélérer ou ralentir leur allure ; maintenant, il ne peut plus surveiller les deux, il lui faut s'occuper rapidement d'arriver à hauteur du chien à l'arrêt, de le faire couler, d'examiner attentivement le terrain devant lui afin de ne pas être surpris au départ du gibier ; il doit enfin être prêt à le tirer. Que va faire, pendant ce temps, le second chien ? Va-t-il être abandonné à lui-même ? Va-t-il continuer sa quête ? Pourquoi le ferait-il ? C'est absolument inutile. Il peut premièrement gêner son camarade, le déranger par son approche ; s'il passe devant lui, il est certain qu'il fera lever le gibier probablement loin du chasseur qui ne pourra le tirer, ou sera obligé de le tirer dans de mauvaises conditions. En attendant que les oiseaux partent à belle, toute la beauté de l'arrêt, tout ce qui fait l'attrait de l'emploi du chien sera gâché,

LA CHASSE EN COUPLE DITE « A L'ANGLAISE »

anéanti par ce vilain travail. D'autre part, si le second animal, chassant dès lors individuellement, rencontre, lui aussi, du gibier d'un autre côté, l'utilité de sa besogne sera-t-elle plus évidente ? En aucune façon. Certes, il n'aura pas gêné son camarade, mais que fera le chasseur, ayant ainsi ses deux chiens presque simultanément à l'arrêt ? Il ne pourra que s'occuper d'un seul à la fois, et abandonnera le second parceq ue celui ci ne pourra jamais maintenir son arrêt pendant le temps qui s'écoulera entre le moment où il l'aura pris et celui où le chasseur, en ayant fini avec le premier, viendra s'occuper de lui. Cela s'est vu cependant, mais c'est un cas tout à fait exceptionnel. Le plus souvent, le gibier piète, se dérobe et entraîne avec lui le chien au loin. Donc pratiquement, c'est un travail inutile. Il est donc absolument nécessaire que l'un des chiens ayant arrêté, l'autre se tienne immédiatement tranquille : c'est pourquoi on a imaginé l'arrêt à patron.

UN ARRÊT A PATRON SUR UN MOOR A GROUSE

Ici se place une remarque indispensable. On entend souvent dire : arrêt à patron spontané et arrêt à patron à l'ordre. Cette distinction est tout à fait erronée, ou plutôt elle n'existe pas : l'arrêt à l'ordre n'est pas un arrêt à patron et l'arrêt à patron ne peut être que spontané. Je m'explique : on vient de voir que le chasseur ne peut pas s'occuper de ses deux chiens à la fois ; il est évident qu'il pourrait arrêter le second au moyen d'un geste du bras, d'un commandement à la voix, d'un coup de sifflet, il ferait ainsi coucher son chien ou le maintiendrait immobile d'une façon quelconque ; mais alors, s'il est obligé de donner un ordre, le but n'est plus atteint ; pour qu'il le soit, il faut que le chien s'immobilise de lui-même, spontanément, cela c'est l'arrêt à patron. C'est d'ailleurs ce dernier seul qui, en même temps qu'il rend le travail plus joli, assure la tranquillité d'esprit au chasseur ; c'est donc lui seul qui est à considérer.

ARRÊT A L'ORDRE DANS LA CHASSE EN LIGNE

Ainsi voilà fixé un petit point de langage sportif. Ne dites pas : *l'arrêt à patron spontané*, c'est pléonastique ; dites : *l'arrêt à patron* tout court, voilà qui est correct. Ne dites pas non plus : *J'ai mis mon chien à l'arrêt à patron*, il doit s'y mettre lui-même, dites : *J'ai arrêté mon chien à l'ordre*, c'est ce que vous avez fait.

Ce dernier cas se présente souvent dans la chasse en ligne, dans ces sortes de battues marchantes qui sont devenues d'une pratique courante. Chacun vient généralement avec son chien et le fait travailler devant lui ; plusieurs chiens quêtent alors les uns à côté des autres et devant la ligne. Le spectacle, quand il est bien conduit, est fort agréable, mais il faut alors que chaque chien ne gêne son voisin de droite ni son voisin de gauche. Parfois, cependant, une piste peut l'entraîner un peu loin, hors du secteur qui lui est permis. Dans ce cas, les vociférations des autres chasseurs ont tôt fait de parvenir aux oreilles du propriétaire. C'est à lui de les empêcher en maintenant son chien dans les limites permises ; c'est à lui également de maintenir son chien quand celui du camarade le plus proche est sur un gibier ; dans ce cas, il n'y a pas patron, il y a arrêt à l'ordre.

Dresser un chien au patron n'est pas facile ; tous les chiens ne veulent point s'y soumettre. Ici encore, il faut établir une distinction : il y a des chiens qui patronnent spontanément — cette fois, ce n'est pas pléonastique — c'est-à-dire qu'il y a des chiens qui patronnent d'eux-mêmes, sans qu'on ait besoin de le leur apprendre ; ils le font, pour ainsi dire, de naissance, mais ce sont des sujets exceptionnels ; il faut faire l'éducation des autres et quand elle est bien conduite, on réussit assez fréquemment ; il en est enfin qui sont totalement rebelles au dressage.

Ce dernier, si délicat que peu de professionnels et encore moins de chasseurs sont capables de le mener à bien, est un écueil considérable dans la mise en condition générale d'un chien. On a vu des sujets remarquables complètement déroutés par les tentatives de mise au patron et perdre très rapidement le bénéfice de toutes leurs qualités acquises ou naturelles. Ce sont toutes ces raisons qui ont valu au patron un très grand nombre d'adversaires. Ces derniers prétendent que ce dressage particulier développe la jalousie, sentiment très regrettable chez un chien d'arrêt, et qu'il rend en outre certains autres trop confiants dans la supériorité de leurs camarades, détruisant ainsi chez les premiers toute espèce de tempérament chasseur. Ils n'ont pas tout à fait tort.

Tous ces faits sont très exacts et assez fréquents, mais justement parce qu'ils augmentent les difficultés de la mise au patron, ils donnent à ce dernier une bien plus grande valeur et le font apprécier davantage. Les chiens qui le subissent deviennent ainsi inestimables, leur supériorité se manifeste éclatante.

JACQUES LUSSIGNY.

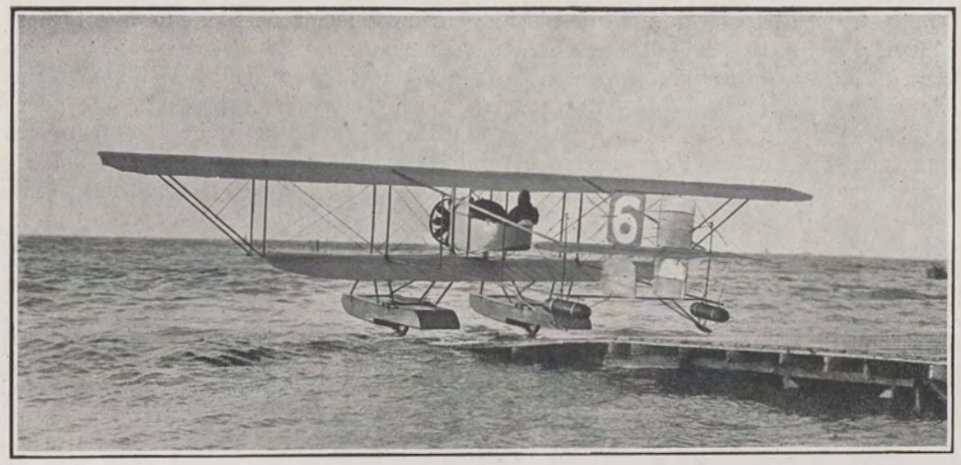

UN DÉPART DE CAUDRON AU MEETING DE DEAUVILLE

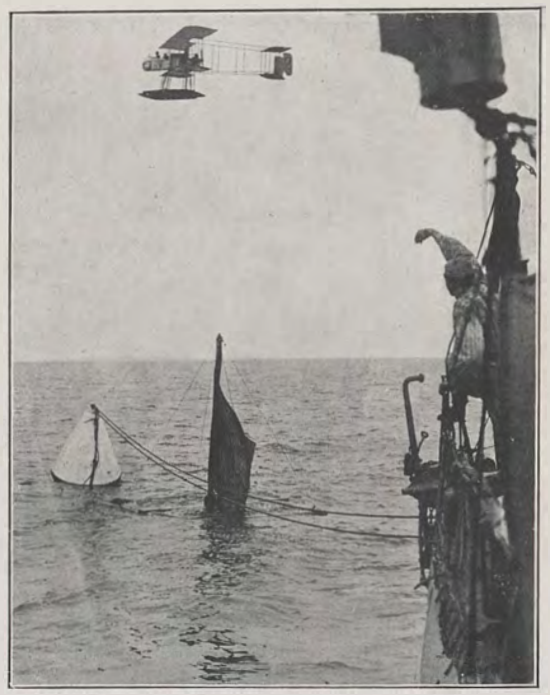

RENAUX, SUR SON BIPLAN M. FARMAN, DOUBLANT UNE BOUÉE DANS LE CONCOURS D'ENDURANCE DE DEAUVILLE, OU IL SE CLASSA PREMIER

CHRONIQUE SPORTIVE

L'AVIATION TRIOMPHANTE

La semaine qui vient de s'écouler a été fertile en événements intéressant l'aviation. Ce fut d'abord le Concours d'avions marins de Deauville, qui se termina par une dernière journée, au cours de laquelle la mer ne se montra pas aussi clémente que pendant les six jours précédents.

Ce fut ensuite la double tentative, deux fois réussie, de l'aviateur Pégoud et enfin le raid, qui se poursuit encore, de l'aviateur Fourny, lequel, concourant pour la Coupe Michelin, a dépassé maintenant le chiffre de 10.000 kilomètres parcourus.

*
* *

Le meeting d'avions marins, organisé avec le concours du ministère de la Marine, par l'Aéro-Club de France, était réservé aux appareils de construction entièrement française. Les termes de son règlement en faisaient un concours assez sévère.

Des conditions techniques devaient être d'abord remplies par les monoplans ou biplans présentés à Deauville, lesquels devaient satisfaire aux exigences ci-après

a) Les appareils auront deux sièges, un pour le pilote et un pour le passager.

b) Il devra être possible au passager d'observer la mer à l'intérieur d'un cône à axe vertical présentant vers le bas une ouverture totale de 30 degrés (15 degrés de part et d'autre de la verticale).

c) L'emploi de l'aluminium n'est toléré que pour les pièces de l'appareil ou du moteur ne supportant aucun effort, facilement accessibles et revêtues d'un enduit spécial les préservant de toute altération.

d) La mise en marche du moteur devra pouvoir être faite du siège du pilote, ou de celui du passager.

e) L'alimentation d'essence sera assurée automatiquement sans intervention du pilote ou du passager.

f) Les flotteurs seront compartimentés ou protégés contre l'envahissement de l'eau en cas de voie d'eau.

g) Le moteur devra être protégé contre les embruns, toutes précautions utiles seront prises pour éviter les court-circuits.

Enfin, pour prétendre à l'achat possible par le Ministère, les volants ou leviers de manœuvre devaient être antimagnétiques et la magnéto d'allumage devait être enfermée dans une boîte imperméable.

Ces conditions étant remplies, il était indiqué que les avions marins étaient divisés en deux catégories : les avions de côte et les avions de bord. La condition essentielle à remplir pour ces derniers était de pouvoir partir d'un sol ferme représentant le pont d'un cuirassé, à la condition que la préparation de l'envol ne se prolongeât pas durant plus de 35 mètres.

UN AMERRISSAGE A LA NUIT DE CHEMET LORS DU MEETING DE DEAUVILLE

Les épreuves que devaient effectuer les concurrents étaient ensuite, dans l'ordre :

1° Une épreuve d'endurance sur la plus grande distance ;
2° Une épreuve de vitesse sur 250 milles marins ;
3° Une épreuve de vitesse sur 100 milles marins ;
4° Une épreuve de décollage par mer agitée ;
5° Une épreuve d'écart de vitesse.

Mais il était entendu que pour pouvoir prendre part à ces épreuves, dotées chacune de prix, il était nécessaire que les avions eussent satisfait à des épreuves éliminatoires, au nombre de dix, qui étaient les suivantes :

1° Epreuve de vitesse ; 2° épreuve de rayon d'action minimum ; 3° décrire un huit entre deux bouées distantes l'une de l'autre de 400 mètres ; 4° parcourir par un vent de dix mètres les côtés d'un quadrilatère d'au moins un mille de diagonale ; 5° rester stoppé pendant dix minutes par vent moyen ; 6° épreuve d'équilibre par vent debout, l'appareil étant livré à lui-même ; 7° épreuve d'amerrissage et d'envol par une mer d'un mètre de creux (supprimée) ; 8° épreuve d'étanchéité des flotteurs ; 9° épreuve de décollage par temps calme sur un parcours maximum de 400 mètres ; 10° épreuve de hauteur, monter à 500 mètres en moins de 25 minutes.

Le concours dura huit jours. Au départ étaient engagés les appareils suivants :

1. Farman ; 2. Farman ; 3. Nieuport ; 4. Nieuport ; 5. Caudron ; 6. Caudron ; 7. Bathiat-Sanchez ; 8. Bréguet ; 9. Bréguet ; 10. Deperdussin ; 11. Deperdussin ; 12. Borel ; 13. Dussot ; 14. Astra ; 15. Levêque.

Sur ces quinze appareils, l'Astra, du comte de Lambert, ne prit pas le départ, et sur les quatorze qui participèrent aux épreuves, six seulement furent classés. C'est dire combien les épreuves furent difficiles et combien les conditions étaient rigoureuses. On peut dire cependant que c'est surtout des défaillances de moteur qui immobilisèrent les appareils.

Les résultats du concours furent les suivants :

AVIONS DE CÔTE. — *Epreuve d'endurance.* — Gaubert (biplan Farman, moteur Salmson) et Renaux (biplan Farman, moteur Renault, *ex æquo*.

Epreuve de vitesse (250 milles). — 1er Molla (biplan Lévêque, moteur Gnome), 2e Renaux (biplan Farman, moteur Renault).

Epreuve de vitesse (100 milles). — 1er Moineau (biplan Bréguet, moteur Salmson). 2e Chemet (monoplan Borel, moteur Gnome).

Epreuve de décollage. — Renaux (biplan Farman, moteur Renault) et Gaubert (biplan Farman, moteur Salmson), *ex æquo*.

AVIONS DE BORD. — *Epreuve de décollage.* — 1er René Caudron (biplan Caudron, moteur Salmson), départ en 33 mètres.

Le règlement du concours portait également que deux appareils seraient achetés par le ministère de la Marine, mais celui-ci n'a pas fait connaître encore quels étaient les deux types qu'il se réservait de choisir.

A propos de ce concours que beaucoup ont critiqué, certains ont dit qu'il avait enseigné peu de chose. Ce n'est pas notre opinion. Certes, nous pensons que quelques parties du règlement étaient difficiles à réaliser pour les constructeurs, mais si l'on veut bien y réfléchir quelques instants, on comprendra qu'il est nécessairement utile que dans le programme général d'un concours, il se trouve des conditions qui puissent être difficilement obtenues ; sans cela, comment s'effectuerait le classement ?

Ce qu'on peut dire, dans tous les cas, de cette épreuve, c'est qu'elle a été intéressante, parce qu'elle a permis de vérifier que l'on pouvait obtenir avec des avions spéciaux la possibilité de tenir la mer malgré des vagues assez creuses et d'emporter du poids utile. Il ne faut pas oublier, en effet, que quelques-uns des appareils de Deauville ont enlevé jusqu'à 600 kilos d'essence et d'huile.

Nous n'aurions garde de signaler, afin de donner ici le reflet de toutes les opinions, que les marins ne se sont pas montrés excessivement enthousiastes. Le commandant Roques, président du jury, n'a pas caché son opinion. « Les appareils présentés ne seraient pas, je crois, a-t-il dit, pratiquement utilisables, sauf pour le service colonial, c'est-à-dire afin d'assurer des communications dans des régions semées de cours d'eau. Leur utilisation semble difficile à la mer. »

Le commandant Roques estime que la tenue des hydroaéroplanes que nous avons vus à Deauville n'était pas parfaite par une mer dont les vagues n'avaient de creux que de 40 à 50 centimètres ; ce qui n'a pas empêché cet officier distingué de conclure en disant qu'il était indispensable que le ministère de la Marine encourageât les constructeurs qui avaient pris part à cette épreuve.

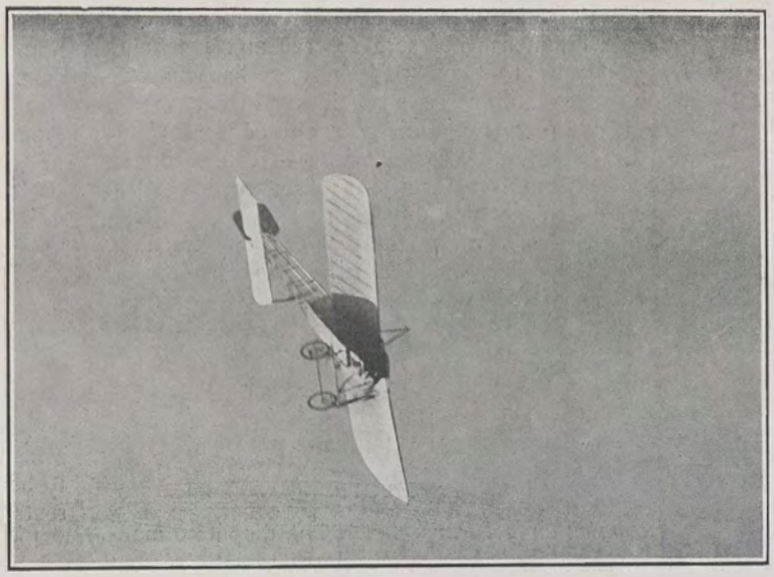

VIRAGE SUR UNE AILE DE PÉGOUD APRÈS SON VOL A L'ENVERS

Les deux appareils qui ont été les premiers sont indiscutablement le Farman monté par Renaux et le Bréguet monté par Moineau; l'un était muni d'un moteur Renault, l'autre d'un moteur Salmson, tous deux à circulation d'eau, ce qui est un point intéressant à noter.

***

Au lendemain du concours d'avions marins, on apprenait que Pégoud avait tenté à Juvisy une expérience qui consistait à voler à l'envers. Mais celle-ci s'étant passée en petit comité, Pégoud avait annoncé qu'il la renouvellerait en public et devant les autorités militaires le lendemain. C'est à cette expérience que nous avons assisté.

Une foule nombreuse était naturellement venue, attirée par l'annonce d'un vol comme on n'avait jamais osé en espérer un.

On dut attendre jusque vers dix heures pour que le temps se levât. Lorsqu'il n'y eut plus que quelques nuages au ciel, le héros de l'expérience de la veille, le jeune Pégoud, qui ne compte que 24 printemps, s'installa dans son appareil, un monoplan Blériot ordinaire dont les haubanages supérieurs avaient été renforcés, afin d'aller renouveler, plein de calme et d'audace, l'expérience qu'il avait tentée la veille.

Vers dix heures un quart, le bleu du ciel étant apparu, Pégoud monta rapidement à 1.000 mètres, décrivit quelques larges orbes et on distingua par le temps clair très distinctement sa manœuvre. On le vit soudain piquer verticalement pendant environ 200 mètres, puis ce fut comme du prodige, le monoplan se retourna; toujours stable, il resta en vol plané sur le dos des ailes. On aperçut Pégoud comme un point noir agitant un bras pour saluer. C'était réellement la chose la plus déconcertante à laquelle nous ayons jamais assisté. Ce vol plané à l'envers dura 25 secondes, ce qui devait représenter environ 5 à 600 mètres de parcours, puis le monoplan reprit une position de chute, se redressa alors en vol normal, les ailes horizontales, et, après une série de descentes en spirales, revint atterrir, tandis que le public acclamait Pégoud.

L'AVIATEUR FOURNY SUR SON M. FARMAN, PENDANT SA TENTATIVE POUR LA COUPE MICHELIN, A ÉTAMPES

***

On sait que l'aviateur Cavelier, concourant pour la Coupe Michelin, avait couvert à une moyenne de 50 kilomètres à l'heure, du lever au coucher du soleil, une distance de 7.096 kilomètres. L'aviateur Fourny, qui s'est attaché à « battre » la distance parcourue par Cavelier, a largement dépassé ce chiffre. Actuellement, à raison de 7 ou 800 kilomètres par jour, toujours couverte à une allure dépassant 50 kilomètres à l'heure, il a couvert 12.145 kilomètres.

C'est certainement un des plus beaux exemples d'endurance du moteur et de l'appareil... et aussi de l'homme qu'il ait jamais été donné de voir...

PAUL ROUSSEAU.

La Semaine Sportive

AVIATION

Lundi dernier, à l'aérodrome de Villacoublay, *un ballet aérien* entre Garros, Audemars et Gilbert souleva l'admiration générale.

En ordre parfait, les trois aviateurs, après s'être élevés à quelques cents mètres, piquèrent ensemble du nez, grimpèrent à nouveau dans le ciel, tournèrent en même temps, exécutèrent des spirales et la danse du serpent, dont les ondulations étaient imitées par des glissements successifs sur les ailes.

***

Les manœuvres belges qui viennent de se terminer ont été un réel succès pour les appareils Farman, puisque les deux escadrilles de quatre avions chacune qui ont assuré chaque jour le service étaient uniquement composées d'appareils Farman qui ont volé par tous les temps.

Le Roi, dans son ordre du jour, à la revue finale, a hautement apprécié les qualités de résistance et de stabilité des appareils Farman.

***

A signaler la belle *réception devant la commission militaire*, présidée par le capitaine Destouche, des cinq monoplans Deperdussin, pilotés par l'aviateur Janoir.

***

A la Chambre syndicale des industries aéronautiques, il a été procédé au renouvellement du bureau. M. L. Bréguet, le distingué constructeur d'avions, a été élu Président, à l'unanimité.

***

Le prochain Salon de l'Aéronautique qui se tiendra, on le sait, du 5 au 25 décembre prochain, aura entre autres avantages celui de fixer les visiteurs sur la valeur respective des différents modèles d'aéroplanes français qui seront exposés.

En effet, le Comité d'Organisation de l'Exposition a eu l'heureuse idée de classer les appareils de la manière suivante : l'emplacement situé sous la coupole de l'immense nef sera réservé aux exposants français qui auront construit des appareils ayant volé au moins 100 kilom. sans escale sur la campagne, sous le contrôle de commissaires agréés par la Commission Sportive Aéronautique. — Une seconde catégorie d'emplacements sera réservée aux exposants construisant des appareils ayant volé au moins 30 kilom. sur aérodrome ou sur la campagne dans les conditions de contrôle indiquées ci-dessus.

Enfin, une troisième catégorie a été prévue dans laquelle les constructeurs auront libre accès sans que leurs appareils aient à satisfaire à une obligation quelconque.

De cette manière, le public saura où trouver les oiseaux mécaniques ayant fait leurs preuves.

AVIRON

Le match annuel Paris-Francfort, disputé dimanche dernier dans le bassin d'Asnières, revint aisément à l'équipe parisienne la Société Nautique de la Basse-Seine, qui s'assura la première place par 5 longueurs.

CYCLISME

Le classique Bol d'Or, 24 heures derrière entraîneurs humains, disputé samedi et dimanche derniers, a donné les résultats suivants :

1. Léon Georget, 910 kil.
2. Godivier, à 94 tours (23 kil. 500).
3. Vanderstuyft, à 284 tours (71 kil.).
4. Deloffre, à 305 tours (76 kil. 250).
5. Eigeldinger, à 395 tours (98 kil. 750).
6. Jaeck, à 755 tours (188 kil. 750).

HIPPISME

Le Nouveau Cirque de la rue Saint-Honoré a fait sa réouverture devant une assistance extrêmement nombreuse et particulièrement élégante. Le programme, un programme colossal et varié à souhait, a été accueilli avec enthousiasme par le Tout-Paris qui s'était donné rendez-vous dans la coquette salle de la rue Saint-Honoré.

Noté au programme : les clowns Albano, les lions de M. Steil, les coqs acrobates de Miniggio, le cavalier caucasien Antadze, l'écuyère Calbaret, etc.

NATATION

La Traversée de Paris à la nage, réservée aux professionnels et organisée par notre confrère *L'Auto*, se disputa dimanche dernier et le classement handicap mal établi permit la victoire de tous les limitmen, Mlle A. Pezet se classant première devant Mlle M. Robert, Mlle Henriette Hoss et 20 autres concurrents.

Le classement scratch donna lieu aux résultats suivants :

1. Billington	1 h. 59 m. 26 s.
2. Cattaneo	2 h. 10 m. 10 s.
3. Hanouet	2 h. 11 m. 45 s.
4. Lefèvre	2 h. 14 m. 30 s.
5. Georges Michel	2 h. 16 m. 30 s.
6. Chrétien	2 h. 16 m. 35 s.
7. Georges Bellot	2 h. 17 m. 35 s.
8. Jarvis	2 h. 18 m. 40 s.

PETITES ANNONCES

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit **gratuitement** *à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).*

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de **UN FRANC** *pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine :* Mardi, 10 heures.

A vendre : **cheval** hongre bai brun, longue queue, 6 ans, 1m60, très joli modèle, absolument sain et net, peut porter 100 kilogs, s'attelle, sauteur, d'extérieur très agréable, ferait excellent cheval de chasse. 2.200 francs, visible dans le Nord. — Adresse bureau du journal. 607

Cobesse noire, 6 ans, 1m51, anglais, très sage attelée et montée, peut porter gros poids, excellent hunter, avec garantie, 1.350 fr. — Marquis Montesquiou, Brion (Maine-et-Loire). 611

Cause départ : **Jument**, 1/2 sang, noire, 5 ans, 1m60, 3 excellentes allures de selle, très douce montée et attelée, peut porter gros poids, gros moyens de saut, 1.500 fr. Pressé. Visible au Haras du Pin (Orne). — Desbois, officier des Haras, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). 613

1° **Stelle,** p. s., alezane, 10 ans, 1m55, papiers, remarquable jument chasse, raids, fond énorme, galope et saute fort, couru steeples, 3e raid hippique Nantes-Brest, voir photo *Sport*, n° 31 août. 500 fr. — 2° **Certitude,** belle p. s., alezane, 1m60, 10 ans, fille Ragotsky, mêmes qualités que précédente. S'attelle, porte facilement 100 kilos. 600 fr. Chardon, Bannalec (Finistère). 614

A vendre, cause cessation concours, **Ignis Ardens, Fénelon, Black Star,** très gros sauteurs, gagnants nombreux prix France et étranger, en plein entraînement. Prix modérés. Lieutenant Horment, Niort. 615

Irlandaise, alezane, 1m60,6 ans saine, nette, beau modèle, membrée, apte porter poids, bonnes allures, bien mise selle, habituée trompe, fouet, sage, pas peureuse, pleine condition, attelée seule et à deux. Toutes garanties 2.000 fr. R. Hyde, 35, rue d'Elbeuf, Rouen. 616

Fin sais. courses. **5 P S.** de 3 à 7 ans, de 500 à 3.000, hong. et jts. Haras Kerganarec, Morlaix. 617

Cob breton, alezan, 1m58, 10 ans, très charpenté, aucune tare, bonnes allures, sagesse absolue, monté, attelé. Garanties. Photo. G. d'Illiers, la Fontaine-Olivet (Loiret). 618

A vendre **Cheval** hongre, 6 ans, 3/4 sang, 1m58, gagnant de steeple, très doux, a été monté par une dame. Toutes garanties. S'adresser bureau du journal. 619

A vendre de suite **Jument** pur sang, baie, 9 ans, 1m64, douce, facile et agréable à monter, membres nets. Chez M. Pagniez, rond point des Fontinettes, à Calais (P.-de-C.). 620

A vendre : **chevreaux et chevrettes** nubio-alpins, sans cornes, grosses oreilles longues et tombantes. Animaux très typiques sélectionnés depuis 10 ans en vue d'une grosse production laitière et de la qualité du lait. Bouchacourt, domaine des Thinons, par Sologny (Saône-et-Loire). 608

Excès nombre. **Zette,** lice pointer, produit parfaitement, tres bonne chasse. Photo. — Ecrire journal 592

Gœrz Antchütz, 10×15, dernier modèle, ayant servi un mois. Objectif Gœrz, F. 4,8—180 m/m., un châssis escamoteur, 3 châssis doubles. — Ecrire journal. 593

Occasion : A vendre 17×24 HP, marque **Unic**, conduite intérieure. 4 places, dynamo, état de neuf. — S'adresser bureau du journal. 577

2e édition du *Dressage en Liberté du Cheval d'Obstacle*, par le comte Louis d'HAVRINCOURT, 1 volume in-8° sur papier couché, orné de 70 dessins et photographies. Prix : **7 francs** au bureau du journal.

Cette méthode de dressage est maintenant réglementaire dans la cavalerie française (Manuel Equitation et Dressage 1912). Le manège similaire a été établi à l'École de Cavalerie de Saumur.

Le Paradis des chevaux d'obstacles, comédie-revue en 2 actes de M. Louis d'Havrincourt, luxueuse plaquette illustrée de nombreux dessins de Harry Eliott.

En vente aux bureaux du journal. Prix : 8 francs.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Imprimerie PAUL DUPONT (Thouzellier Dir.)
4, rue du Bouloi, Paris.

BRISE EMBAUMÉE VIOLETTE ED. PINAUD. PARIS

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES sont RADICALEMENT GUÉRIES par TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS
50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacie